

DÉLÉGATION DE DROIT DE VOTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 27 AVRIL 2024 À 9H - SALLE DES FÊTES DE MULSANNE

Ce document doit être adressé 20 jours avant la date de l'Assemblée Générale soit le 7 Avril 2024
à l'adresse suivante : FDC72-Le Grand Courtu-72210 VOIVRES LES LE MANS

Adhérent uniquement par la validation du permis de chasser :

Je dispose d'une voix,
Je peux déléguer ma voix par écrit à un autre adhérent titulaire de la validation du permis de chasser ou détenteur de droit de chasse,
Je peux disposer, en plus de ma voix, de 50 pouvoirs délégués par d'autres adhérents (individuels ou territoires),
Je peux avoir au maximum un nombre de voix cumulées égal à 1% du nombre total d'adhérents.

NOM, PRÉNOM :
ADRESSE :
.....

Adhérent détenteur de droits de chasse :

Je dispose d'une voix territoire,
Je dispose également de ma voix chasseur si je suis adhérent titulaire de la validation du permis de chasser,
Je détiens en plus d'une voix par 50 Ha ou tranche de 50 Ha de mon territoire plafonné à 2500 Ha,
Je peux déléguer mes « voix surface » à un autre adhérent,
Je peux disposer, en plus de mes voix, des voix d'autres chasseurs et des « voix surface » d'autres détenteurs de droits de chasse.
Je peux avoir au maximum un nombre de voix cumulées égal à 1% du nombre total d'adhérents.

NOM, PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
SUPERFICIE DU TERRITOIRE : Ha

CALCUL DU NOMBRE DE VOIX

Voix du porteur des droits de vote (1 voix maximum) VOIX
Voix adhérent territoire (selon sa surface territoire) Uniquement pour les territoires adhérents, 1 voix par 50 Ha ou tranche de 50 Ha, maxi 2 500 Ha. VOIX
Délégation de voix (territoires ou chasseurs) Collez vos timbres votes sur les pages à cet effet et Faites signer les chasseurs. VOIX
TOTAL VOIX

POUVOIR : A remplir si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale et souhaitez y être représenté(e) :

Je soussigné(e) :
Représentant de la chasse de :
Donne, par la présente, pouvoir à (Nom, Prénom) :

Fait à : Le :
Signature :

DÉLÉGATION DE VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 27 AVRIL 2024 À 9H - SALLE DES FÊTES DE MULSANNE

(Timbre de vote à découper de votre volet de validation et à coller dans la case ci-dessous)

TIMBRE DE VOTE 72 UNIQUEMENT

Signature sur le timbre, précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir
Coller ici votre timbre 72 uniquement
Signature

Bon pour pouvoir
Coller ici votre timbre 72 uniquement
Signature

Bon pour pouvoir
Coller ici votre timbre 72 uniquement
Signature

Bon pour pouvoir
Coller ici votre timbre 72 uniquement
Signature

Bon pour pouvoir
Coller ici votre timbre 72 uniquement
Signature

Bon pour pouvoir
Coller ici votre timbre 72 uniquement
Signature

Bon pour pouvoir
Coller ici votre timbre 72 uniquement
Signature

Bon pour pouvoir
Coller ici votre timbre 72 uniquement
Signature

Bon pour pouvoir
Coller ici votre timbre 72 uniquement
Signature

Bon pour pouvoir
Coller ici votre timbre 72 uniquement
Signature

TIMBRE VOTE DU PORTEUR DES VOIX :
(Président ou son représentant, ou porteur individuel de voix).

Coller ici votre timbre 72 uniquement

Signature du porteur des voix :
--